

Sociographie des familles de harkis de Saint-Maurice-l'Ardoise

*Synthèse partielle de l'enquête réalisée pour la
Direction de la Population et des Migrations*

Tom CHARBIT

Membre du Laboratoire Populations et Interdisciplinarité (POPINTER)
Université Paris V – René Descartes

Mai 2005

INTRODUCTION

Ce texte présente une synthèse partielle d'une enquête réalisée pour la Direction de la population et des migrations : *Saint-Maurice-l'Ardoise. Socio-histoire d'un camp de harkis (1962-1976)*¹. De l'été à l'hiver 1962-1963, environ vingt mille harkis (familles comprises) sont rapatriés en métropole par l'Armée et accueillis, dans l'urgence, dans des camps militaires dressés à la hâte ou réquisitionnés. Saint-Maurice-l'Ardoise, situé dans le Gard à une vingtaine de kilomètres d'Avignon, fut l'un d'eux. Il vit arriver et repartir, au cours des premiers mois, près de six mille personnes. Passée cette phase de transit, le camp ne regroupe plus, au début de l'année 1965, que ceux que l'administration du camp juge « incasables », notion qui mélange l'inaptitude au travail, le manque de ressources et l'incapacité à vivre « en milieu ouvert » sans assistance sociale et sanitaire. Durant la décennie suivante, le camp va ainsi abriter une population stabilisée autour de huit cents personnes et composée d'infirmités et de blessés de guerre, de veuves et de personnes âgées, de malades souffrants de troubles physiques ou psychologiques, la plupart accompagnés de leurs familles. Lors de l'été 1975, une révolte violente menée par les jeunes qui ont grandi dans le camp entraîne sa fermeture.

Cette enquête s'inscrit dans le prolongement direct d'une synthèse bibliographique². Celle-ci avait particulièrement insisté sur deux questions centrales à propos desquelles circulent, encore aujourd'hui, de nombreuses idées reçues. D'une part, contrairement à l'interprétation qu'en donnent les discours officiels ou les récits publiés par d'anciens officiers, l'engagement des harkis ne résulte que marginalement d'une fidélité à la nation française. Pour le gros des troupes supplétives, il correspond en réalité à un enrôlement ou à un basculement largement circonstanciel et contingent. D'autre part, souvent décrits comme un groupe isolé et qui n'aurait pas été (ou ne se serait pas) intégré à la société française, les Français musulmans rapatriés se présentent plutôt comme un ensemble éclaté entre les plus « exclus » et les plus « intégrés ». L'affirmation de l'existence d'une communauté harkie relève, de ce point de vue, de la fiction.

¹ Tom Charbit, avec la collaboration de Mababou Kébé, *Saint-Maurice-l'Ardoise. Socio-histoire d'un camp de harkis (1962-1976)*, enquête réalisée pour la Direction de la population et des migrations, Paris, mai 2005, 269 p. Cette enquête, qui se prolonge actuellement, donnera bientôt lieu à une publication.

² Tom Charbit, *Les Français musulmans rapatriés et leurs enfants*, rapport pour la Direction de la population et des migrations, Paris, décembre 2003, 92 p. Ce rapport a donné lieu à la publication d'un résumé dans *Migrations Etudes*, 117, octobre-novembre 2003, 12 p. et fera prochainement l'objet d'un livre de synthèse sur les harkis.

Deux autres constats pouvaient être tirés de cette synthèse. En premier lieu, les sources publiées se résument souvent à la compilation plus ou moins réussie de travaux déjà publiés, sans d'ailleurs que les règles élémentaires de la citation et du référencement des sources soient toujours respectées. Utilisation récurrente des mêmes textes, emprunts incontrôlés, guillemets évanescents : chemin faisant, le discutable a acquis la force des évidences indiscutées. Cette circularité fonctionne d'autant mieux que les enquêtes fondées sur un matériel empirique fiable restent rares. A l'exception de quelques recherches aussi récentes qu'isolées³ et des travaux réalisés sur la guerre d'Algérie tirés de l'exploitation des archives militaires, l'essentiel des études historiques repose sur des témoignages, selon ce qu'il est convenu d'appeler « l'histoire orale », et dont on connaît les limites. Une croyance absurde a ainsi été entretenue : il n'y aurait rien à trouver dans les archives, comme si cette histoire était si « oubliée » qu'elle n'avait laissé aucune trace. Michel Roux n'écrit-il pas qu'« au total, cette histoire n'ayant guère laissé de données statistiques ou d'archives, sa transmission, son existence même, dépendent de la présence ou de l'absence d'une tradition orale »⁴ ?

Les sources archivistiques sont, en réalité, aussi abondantes que riches et leur utilisation s'impose avec d'autant plus de nécessité qu'elles seules permettent de reconstruire l'histoire en train de se faire, avec ses incertitudes, ses doutes, ses décisions prises dans l'urgence sans nécessaire cohérence ou plan d'ensemble. Elles conduisent, dès lors, à rompre avec la plupart des récits qui relatent, selon une illusion téléologique classique, une histoire parfaitement linéaire et inéluctable. L'enquête dont est issue cette synthèse se fonde principalement sur l'exploitation de fonds versés aux Archives départementales du Gard, qui émanent principalement de la préfecture de ce département. La richesse de ces sources tient, pour l'essentiel, au rôle central qu'ont joué les préfectures dans la gestion de la population harkie. En dehors de leurs attributions traditionnelles, celles-ci se sont vu confié la gestion des structures dans lesquelles furent, comme on le disait alors, « recasés » les harkis (hameaux forestiers, camps d'hébergement, etc.). Centralisant et servant de relais entre toutes les institutions concernées par cette population, la préfecture du Gard a ainsi reçu, directement ou en copie, la plupart des courriers échangés entre ces organismes. On y trouve, pêle-mêle, et pour ne citer que les sources les plus significatives, des documents émanant du personnel du camp (directeurs, assistantes sociales, médecins, instituteurs, éducateurs, etc.) et

³ Abderahmen Moumen, *Les français musulmans en Vaucluse (1962-1991). Installation et difficultés d'intégration d'une communauté de rapatriés d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, collection « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2003, 208 p.

⁴ Michel Roux, *Les harkis ou les oubliés de l'histoire (1954-1991)*, Paris, La Découverte, collection « Textes à l'appui. Série Histoire contemporaine », p. 21.

des résidants eux-mêmes (lettres, pétitions), des rapports de la gendarmerie, des renseignements généraux, de la D.A.S.S. ou des différents ministères concernés (Armées, Intérieur, Travail, Affaires sociales, etc.), mais aussi des documents émanant d'élus locaux, d'associations ou de villageois des communes situées aux alentours, ainsi que, bien évidemment, l'ensemble des documents produits par la préfecture elle-même. Le tout dispersé, souvent dans le plus grand désordre, dans près de soixante-dix dossiers.

Deuxième constat : l'histoire des harkis ne commence, étrangement, que lorsqu'ils se trouvent engagés dans les forces françaises, comme si ces personnes n'avaient pas eu, avant cette date, de passé. Or, en prenant cet engagement pour point de départ, on focalise l'analyse sur les effets de la guerre et l'on s'interdit dans le même temps de penser ce qui, dans les trajectoires ultérieures des uns et des autres, tient à ce passé étrangement passé sous silence. Les trajectoires de ces familles sont, dès lors, racontées de façon univoque : les mêmes événements historiques, communément vécus, auraient entraîné les mêmes souffrances, les mêmes difficultés et en fin de compte un même destin. Il est d'ailleurs frappant de constater à quel point un fractionnement de cette histoire s'est peu à peu opéré dans le champ de la recherche. Il y a un *avant*, un *pendant* et un *après* la guerre qui constituent autant de domaines séparés. A observer la bibliographie disponible, la division du travail scientifique est patente. Aux uns, souvent historiens, la guerre d'Algérie et les massacres dont furent victimes les harkis. Aux autres, souvent sociologues, la période qui suit le rapatriement, ces derniers étant d'ailleurs davantage préoccupés par des problématiques relevant de la sociologie de l'immigration (intégration, insertion, le « problème harki ») que de la sociologie de l'émigration, pour reprendre la pertinente distinction d'Abdelmalek Sayad qui explique que « toute étude des phénomènes migratoires qui néglige les conditions d'origine des émigrés se condamne à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue à la fois *partielle* et *ethnocentrique* : d'une part, comme si son existence commençait au moment où il arrive en France, c'est *l'immigrant* – et lui seul – et non *l'émigré* qui est pris en considération ; d'autre part, la problématique, explicite et implicite, est toujours celle de l'adaptation à la société d'« accueil » »⁵.

L'enquête s'est ainsi replacée une temporalité longue qui, bien au-delà de la guerre elle-même, inscrit cette histoire dans le cadre de la colonisation algérienne et du rapport colonial à ceux que l'on a longtemps appelé les « indigènes » (Chapitre 1). La situation des personnes qui ont transité par Saint-Maurice-l'Ardoise devait, dans le même sens, être doublement replacée dans le cadre

⁵ Abdelmalek Sayad, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999, p. 56 (c'est l'auteur qui souligne).

conjoncturel des rapatriements et dans le cadre structurel des migrations entre la métropole et la colonie algérienne. Une analyse des différentes modalités de rapatriement et d'installation, ainsi qu'une histoire et une sociographie comparée de ces camps s'imposaient donc (Chapitre 2). Dans une perspective qui s'inspire de la micro-histoire, il importait aussi de penser l'installation des harkis à Saint-Maurice dans le cadre d'une configuration locale originale. Celle-ci est d'autant plus déterminante qu'elle conditionne et explique bon nombre des évolutions que le camp connaît dans les quinze années qui suivent (Chapitre 3). Le camp fonctionne longtemps, cependant, selon des logiques qui lui sont propres. Le fort degré de clôture et l'isolement favorisent en effet la reproduction d'habitudes héritées du passé militaire et colonial ainsi que la constitution d'une sorte de société en miniature dans laquelle la totalité des aspects de la vie quotidienne des résidents est prise en charge par l'administration (Chapitre 4). Mais, si pesants que soient ces héritages, Saint-Maurice-l'Ardoise ne constitue pas un monde figé. Son histoire est en effet intimement dépendante de l'évolution des caractéristiques de la population résidente. A mesure que l'administration recase une partie des personnes aptes au travail, le camp n'héberge plus que la fraction la plus démunie de cette population, tant sur le plan économique que physique et psychique (Chapitre 5). Cette évolution interne, combinée à la dégradation des relations entre les harkis et les populations autochtones des villages voisins, engendre à partir du début des années soixante-dix une série d'incidents de plus en plus sérieux. La crise de l'été 1975, en ce sens, ne sera pas vraiment une surprise pour la plupart des acteurs de cette histoire (Chapitre 6).

Cette synthèse ne constitue pas un résumé de l'ensemble de cette enquête. Un tel choix conduirait nécessairement à n'effectuer qu'un survol simpliste et dès lors peu instructif d'une histoire dont il faut souligner au contraire la complexité. Celle-ci n'en reprend donc que l'un de ces deux grands axes : en s'appuyant sur les sources archivistiques de nature quantitative, aussi abondantes que délicates à manier, on peut suivre très précisément l'évolution des caractéristiques de la population hébergée à Saint-Maurice-l'Ardoise. Réintroduire une dose de sociologie dans cette histoire permet ainsi de rompre avec les analyses qui accordent aux variables historiques un poids univoque sur les trajectoires de ces hommes et de leurs familles. Il importe, dès lors, de resituer la place des camps d'hébergement, et de Saint-Maurice-l'Ardoise en particulier, parmi les différents dispositifs d'accueil et d'installation mis en place après le rapatriement. Alors que ces camps partagent une histoire assez similaire, ils se distinguent par les fonctions qui leur ont été accordées et, de fait, par les populations qu'ils hébergent (I). Saint-Maurice-l'Ardoise, qui glisse progressivement de la fonction de camp de transit à celle de camp d'hébergement, voit en quelques années le profil de sa population

changer radicalement. Alors qu'il accueille durant les deux premières années une population aussi nombreuses que diversifiée, il se transforme, à mesure que les recasements s'effectuent, en un lieu d'hébergement durable pour une population qui cumule les handicaps (sociaux, économiques, physiques, psychiques, etc.). L'analyse détaillée de ces recasements permet ainsi de mettre en évidence quelques-uns des facteurs sociologiques de la mobilité (II).

I. SAINT-MAURICE-L'ARDOISE : UNE MODALITE PARTICULIERE D'ACCUEIL ET D'INSTALLATION

Les différents groupes de trajectoires qui se dessinent dès les premiers rapatriements engendrent des situations très inégales. Rapatriés « officiellement », « officieusement » ou « par leurs propres moyens », dès les premières semaines qui suivent l'indépendance ou plus tard, dispersés immédiatement sur le territoire ou regroupés, hébergés durablement dans des camps ou recasés dans des hameaux de forestage ou des cités urbaines, toutes ces modalités de rapatriement et d'installation conditionnent de façon déterminante les trajectoires ultérieures de ces individus et de ces familles. Même si l'on exclut du champ de l'analyse les cas très particuliers des militaires de carrière et de ceux que Mohand Hamoumou appelle « l'élite francisée » (élus, notables, fonctionnaires, étudiants, etc.)⁶, dont les modalités de rapatriement et d'installation en métropole n'ont strictement rien de commun avec celles de la majorité des « rapatriés musulmans », la situation reste encore très hétérogène. La population hébergée dans les camps ne constitue donc qu'une fraction de la population totale des Français musulmans rapatriés, de même que la population de Saint-Maurice-l'Ardoise n'est qu'une partie de celle qui fut hébergée dans les camps. Cette analyse relationnelle permet ainsi non seulement de saisir les spécificités de la situation au camp de Saint-Maurice-l'Ardoise mais aussi, paradoxalement, de parler à travers ce cas particulier de l'ensemble de cette population et, par là, de sortir du cadre étroit d'une monographie.

On sait que les rapatriements des harkis et de leurs familles se sont effectués selon trois modalités distinctes. Un certain nombre d'entre eux ont effectué leur rapatriement individuellement et se sont très vite dispersés sur le territoire métropolitain, au point que l'on ne sait d'eux, aujourd'hui, que très peu de choses. D'autres ont été rapatriés « clandestinement » à la suite d'initiatives prises par des officiers français et à l'encontre des directives officielles. Pour eux encore, malgré

⁶ Mohand Hamoumou, *Et ils sont devenus harkis*, Paris, Fayard, 1993, p. 63 et ss.

la présence de quelques récits publiés par certains de ces officiers, les données manquent. Si l'on ne dispose donc que de peu d'information sur les caractéristiques des populations rapatriées selon ces deux modalités, on connaît mieux, en revanche, celles de la population rapatriée « officiellement » et qui transita généralement par les camps. Ces camps sont loin de constituer un ensemble homogène, tant leurs fonctions et les caractéristiques de leurs populations varient d'un lieu à l'autre. Saint-Maurice-l'Ardoise, situé dans le Gard, entre Nîmes et Avignon, fut l'un d'eux. Cinq autres ouvrirent à Bias (près de Villeneuve-sur-Lot, dans le Lot-et-Garonne), à Bourg-Lastic (situé à proximité de Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme), à La Rye (près de Le Vigeant, dans la Vienne), au Larzac (à quelques kilomètres de Millau, dans l'Aveyron) et à Rivesaltes (au Nord de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales).

Une histoire similaire, des fonctions distinctes

La ressemblance entre ces lieux n'est qu'apparente. Certes, ils partagent tous de nombreux points communs, à commencer par le fait d'être chargés d'une histoire qui pèse très sensiblement sur ce qui s'y passe. Certes, ils réactivent, quoiqu'à une échelle largement supérieure, la situation qu'avaient connue les rapatriés indochinois, à Sainte-Livrade et Saint-Hilaire d'Allier notamment. Certes, formellement, le paysage est similaire : « villages de toile » dressés à la hâte, bâtiments en préfabriqué, anciennes casernes réhabilitées, le tout tracé au cordeau. Certes, la vie quotidienne y est régie selon les mêmes règles et les mêmes normes, qui rappellent aussi indissociablement le monde militaire que le monde colonial. La plupart de ces lieux, enfin, ont aussi en commun une histoire qui ne commence pas avec l'arrivée des harkis. Qu'il s'agisse de Rivesaltes, de Bias, du Larzac ou de Saint-Maurice-l'Ardoise, ces camps furent installés dans d'anciens camps militaires, encore en activité ou désaffectés. Certains, comme Bias, avaient déjà hébergé les rapatriés indochinois quelques années plus tôt, d'autres, comme le Larzac et Saint-Maurice-l'Ardoise, ont fait office de Centre d'assignation à résidence surveillée (C.A.R.S.) pendant la période la guerre d'Algérie et ont interné des militants du M.N.A. ou du F.L.N. et, dans les dernières années de la guerre, des membres de l'O.A.S. Pourtant, au-delà de cette image uniforme, une réalité beaucoup plus complexe se dessine. Chacun de ces camps a assumé une fonction particulière qui détermine très directement les caractéristiques de la population qui y réside. Certains ont fonctionné comme des camps de transit, d'autres comme des camps d'hébergement, d'autres, enfin, furent spécialisés dans la formation professionnelle ou l'hébergement de ceux que l'administration des camps appelle alors les « incasables ». Certains, comme Saint-Maurice-l'Ardoise, ont progressivement glissé d'une fonction à une autre.

Les premiers, le Larzac et Bourg-Lastic, ont fonctionné de façon réellement transitoire. Avec l'arrivée de l'hiver, les familles installées dans les tentes qui y avaient été montées furent transférées plus au Sud à Rivesaltes et Saint-Maurice-l'Ardoise. Durant tout l'hiver et le printemps, ces deux camps continuèrent d'accueillir et de recaser des familles ou des personnes isolées arrivées d'Algérie. Parallèlement, deux camps spécialisés furent créés. Le camp de La Rye, ouvert pour offrir une préformation professionnelle à ceux que l'on jugeait aptes au travail, ainsi que le camp de Bias, dont la vocation fut d'accueillir les personnes considérées au contraire comme « incasables » : infirmes, invalides, victimes de guerre, malades mentaux, mais aussi des hommes âgés ou des veuves, à qui il était indispensable de prodiguer des soins et d'assurer un encadrement médico-social. Dans cet ensemble, Saint-Maurice-l'Ardoise va sensiblement évoluer, au fil de l'année 1963, d'une fonction à une autre. Dans les premiers mois, les flux sont très importants, les arrivées et les départs quotidiens se comptent par dizaines, voire par centaines. Le temps passant, le nombre de personnes recasées augmente et entraîne la diminution de la population résidante. Rivesaltes, qui a connu la même évolution, ferme à la fin de l'année 1964. Les familles qui y résidaient encore sont alors transférées à Saint-Maurice. Les « incasables » de Rivesaltes rejoignent ainsi les « incasables » de l'Ardoise. Cette évolution sociologique entraîne le changement de fonction du camp qui devient à partir du 1^{er} janvier 1965 une « Cité d'accueil et d'hébergement » destinée à héberger durablement des familles dont on pense qu'elles ne pourraient pas vivre en « milieu ouvert ».

Sociographie des camps d'hébergement

Quelques données statistiques permettent de prendre précisément la mesure des écarts qui séparent les résidents de ces différents camps. Pris dans leur ensemble, ils hébergent une population déjà très jeune, qui ne cessera de rajeunir par la suite. En mars 1963, les enfants de moins de 16 ans représentent 48,4 % de la population totale. Parmi les adultes, on compte sensiblement plus d'hommes (56,9 %) que de femmes (43,1 %). Cet écart est directement lié à la présence de nombreux célibataires masculins : alors que les hommes représentent, en toute logique, la moitié des personnes mariées (49,4 %), ils représentent les trois-quarts des célibataires (76,5 %). Encore faut-il préciser que ces catégories, « mariés » ou « célibataires », n'ont pas la cohérence qu'on est naturellement porté à leur prêter. On comptait en effet, dans l'ensemble de ces camps, de très nombreuses personnes mariées mais isolées (hommes mariés ayant laissé leur famille en Algérie, femmes dont le mari est emprisonné en Algérie) comptabilisées par les administrations parmi les célibataires. Cependant, ces camps hébergent principalement des familles : près des trois quarts des adultes sont mariés (72,2 %).

La taille de ces familles est, à cette époque, encore assez réduite : on compte en moyenne 2,6 enfants par femme mariée, chiffre probablement surévalué en raison de la présence, dans les camps, de femmes « célibataires » accompagnées de leurs enfants (cf. tableaux 1 et 2)

TABLEAU 1 : PRINCIPAUX INDICATEURS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES
DANS LES CAMPS DE REGROUPEMENT (SEMAINE DU 23 AU 30 MARS 1963)

	Population (N)	Part des hommes dans la population adulte (%)	Part des mariés dans la population adulte (%)	Part des enfants dans la population totale (%)	Nombre d'enfants par femme mariée
Rivesaltes	6 784	51,4	81,9	52,7	2,7
Saint-Maurice	4 028	65,1	61,7	43,3	2,5
Bias	1 310	56,3	59,9	45,0	2,5
La Rye	877	55,7	76,3	44,1	2,0
Ensemble	12 999	56,9	72,2	48,4	2,6

TABLEAU 2 : REPARTITION ET INDICE DE REPRESENTATION DES RESIDENTS ADULTES SELON LE SEXE ET LE STATUT MATRIMONIAL (SEMAINE DU 23 AU 30 MARS 1963)

	Hommes				Femmes			
	Célibataires		Mariés		Célibataires		Mariées	
	%	IR	%	IR	%	IR	%	IR
Rivesaltes	20,8%	0,56	79,2%	1,26	15,4%	1,01	84,6%	1,00
Saint-Maurice	52,3%	1,40	47,7%	0,76	12,1%	0,79	87,9%	1,04
Bias	51,1%	1,37	48,9%	0,78	26,0%	1,71	74,0%	0,87
La Rye	34,8%	0,93	65,2%	1,04	9,7%	0,64	90,3%	1,06
Ensemble	37,3%		62,7%		15,2%		84,8%	

L'indice de représentation est calculé en divisant le pourcentage d'une catégorie dans un camp par le pourcentage de cette catégorie dans l'ensemble des camps. Un indice égal à 1 signifie, par exemple, que la part des femmes célibataires à Rivesaltes est équivalente à la part des femmes célibataires dans l'ensemble des camps. Ainsi, un indice supérieur à 1 indique une sur-représentation, et un indice inférieur à 1 une sous-représentation.

A l'échelle de chaque camp, de fortes variations apparaissent. Rivesaltes constitue le cas le plus simple. C'est là où la part des mariés dans la population adulte et la plus forte (79,2 % des hommes et 84,6 % des femmes, 81,9 % pour l'ensemble), là où la part des enfants dans la population totale est la plus

importante (52,7 % contre 44 % en moyenne dans les autres camps), là où le nombre d'enfants par femme mariée est le plus élevé (2,7 contre 2,5 au maximum dans les autres camps). Rivesaltes abrite donc essentiellement des familles.

A La Rye, la répartition par statut matrimonial présente de forts écarts selon le sexe : deux hommes sur trois (65,2 %) sont mariés, contre neuf femmes sur dix (90,3 %). Les femmes célibataires y sont donc sous-représentées de façon significative (IR=0,64). Cette sous-représentation traduit, en réalité, la faible part des femmes célibataires que les administrations des camps pouvaient juger capables de se reconvertir dans le secteur professionnel. Loin d'être homogène, cette catégorie regroupe en réalité des personnes dont les caractéristiques sont opposées. D'un côté des femmes jeunes et « recasables », filles des supplétifs, âgées de plus de 16 ans (en deçà elles étaient classées parmi les enfants) et très probablement encore enfermées dans les rôles traditionnellement accordés aux jeunes femmes qui ne laissent que peu de place à l'indépendance acquise par le travail et à l'éloignement du foyer familial. De l'autre, un groupe de femmes plus âgées, très souvent veuves, peu susceptibles d'être « recasées » ou envoyées dans un camp comme celui de La Rye, soit que leur âge ou les traumatismes engendrés par la guerre rendent improbable ou impossible un reclassement, soit que, plus prosaïquement, elles puissent vivre de quelques allocations qui leur sont accordées. C'est certainement dans les positions intermédiaires entre ces deux groupes opposés que se recrutent les vingt-et-une femmes célibataires recasées à La Rye : suffisamment âgées pour pouvoir échapper aux contraintes familiales ou suffisamment jeunes pour pouvoir, quand elles ont perdu leur conjoint, envisager la reprise d'une activité, ces femmes ont en commun que les liens qui les rattachent au groupe se sont relâchés et qu'elles peuvent, dès lors, envisager de s'en éloigner. C'est donc sans doute leur relative « indépendance » qui caractérise ces femmes célibataires, sans doute aussi atypiques que les femmes mariées de La Rye dont le nombre moyen d'enfants (2,0) est très nettement inférieur à la moyenne pour l'ensemble des femmes mariées (2,6).

Le cas des femmes célibataires à Bias confirme encore cette analyse. Elles y représentent plus d'un quart (26 %) du total des femmes, leur sur-représentation (IR=1,71) est la plus forte de toutes les catégories. On sait que ce camp a été ouvert dans le but précis d'y transférer celles et ceux que l'on jugeait « incasables » ou « irrécupérables » et que c'est là, en particulier, que furent hébergées la plupart des femmes veuves ainsi que les femmes mariées vivant sans leur conjoint resté prisonnier en Algérie. C'est à Bias que l'écart numérique entre les femmes mariées (n=233) et les hommes mariés (n=198) est le plus important. Bias et La Rye présentent ainsi les deux cas extrêmes où les deux catégories des femmes

célibataires et des femmes mariées ont, d'un lieu à l'autre, des profils radicalement différents.

Si la situation à Saint-Maurice-l'Ardoise semble déjà, en mars 1963, assez proche de celle de Bias, la proximité des données masque des écarts significatifs. Ainsi on trouve sensiblement plus de mariés dans la population totale (61,7 % à Saint-Maurice-l'Ardoise contre 59,9 % à Bias), lors même que la part des enfants dans la population totale est légèrement moins importante à Saint-Maurice (43,3 % contre 45 %). De même, dans ces deux lieux, la sur-représentation des hommes célibataires est marquée (IR=1,40 à Saint-Maurice-l'Ardoise et 1,37 à Bias). Il ne s'agit pourtant pas, là encore, des mêmes célibataires. Tandis qu'à Bias sont hébergés les hommes célibataires « incasables » en raison de leur âge ou des traumatismes physiques ou psychiques provoqués par la guerre, à Saint-Maurice-l'Ardoise la catégorie des célibataires est beaucoup plus composite. Certes, on y rencontre alors des hommes célibataires dont le profil se rapproche de ceux de Bias. Cependant, ils sont en mars 1963 encore noyés dans la masse des hommes célibataires qui continuent d'arriver d'Algérie. Alors que les premiers, « incasables », résideront durablement à Saint-Maurice, les seconds n'y transiteront que quelques jours ou quelques semaines. L'analyse détaillée des recasements effectués par l'administration au cours de la première année de fonctionnement du camp permet de mettre clairement en évidence les destins opposés des membres de cette même catégorie.

III. DU TRANSITOIRE AU DURABLE. L'EVOLUTION DES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION HEBERGEE

On a jusqu'à présent très peu souligné la profonde évolution que connaît le camp de Saint-Maurice-l'Ardoise au fil des quelques quinze années où il a accueilli des harkis. On connaît, certes, le tournant qu'a représenté la fin de l'année 1964 quand le camp est transformé en « Cité d'hébergement », mais on a peu exploité dans une perspective proprement sociologique, faute de recherches fondées sur des matériaux empiriques, la question de l'évolution des caractéristiques de cette population au cours de la période et, cela va de soi, des conséquences de ces évolutions sur la vie quotidienne, les rapports entre l'administration et les hébergés, la gestion du camp, l'avènement de nouveaux problèmes ou de nouvelles problématiques. Il est frappant de constater, à cet égard, la relative cécité des études qui abordent l'histoire de Saint-Maurice-l'Ardoise qui soulignent tout au plus que le vieillissement démographique est une des causes de la crise de l'été 1975, les jeunes enfants étant, à cette date, devenus des adolescents.

La phase de transit (1962-1964)

Pourtant, de très nombreuses différences séparaient les membres de cette population et l'évolution d'un lieu comme Saint-Maurice-l'Ardoise permet précisément de prendre la mesure de ces écarts. Deux périodes peuvent être distinguées. La première s'étale de l'arrivée à l'automne 1962 à la fin de l'année 1964. Durant cette première phase, le camp voit arriver et repartir, en masse, de nombreuses familles ou personnes isolées. Cette première période est, d'un point de vue analytique, particulièrement intéressante. On sait en effet que Saint-Maurice-l'Ardoise a accueilli une population numériquement très importante. Certes, tous les rapatriés musulmans ne sont pas passés par Saint-Maurice-l'Ardoise, mais on peut penser que, dans ces premiers mois, on a affaire à une population très large dont les caractéristiques ne sont pas encore liées aux effets de sélection engendrés par les choix de gestion opérés par le S.F.I.M. (Service des Français d'Indochine et Musulmans). Il est ainsi fort probable que le profil de ceux qui transitent durant les premières semaines à Saint-Maurice-l'Ardoise soit, peu ou prou, très proche de celui des harkis qui avaient transité par Bourg-Lastic ou le camp du Larzac. Autrement dit, dans ces premiers moments, la population de Saint-Maurice-l'Ardoise est sans doute assez représentative de l'ensemble de la population rapatriée par les dispositifs officiels. En tout état de cause, ne se distinguent pas encore ceux qui resteront et ceux qui ne feront que transiter plus ou moins rapidement. Quelques mois plus tard, la situation n'aura déjà plus rien à voir. Avec le départ d'une partie des familles ou des personnes isolées (dont on peut analyser les caractéristiques spécifiques), la population de Saint-Maurice-l'Ardoise évolue et son profil se rapproche de celui des habitants de Bias. A la fin de l'année 1964, le S.F.I.M. se trouvera dans la situation de ne pouvoir que donner une forme réglementaire à cette évolution sociologique. La seconde période commence donc officiellement début 1965 mais, en réalité, les évolutions sociologiques se stabilisent dès le milieu de l'année 1963. Dès cette date, la population résidante dispose de caractéristiques qui seront, globalement, celles des mois et des années ultérieures.

Une première série statistique, reconstituée à partir de tableaux effectués quotidiennement par l'administration du camp, permet de mesurer très précisément l'évolution de la situation à Saint-Maurice-l'Ardoise au cours de la première année de fonctionnement, entre la fin du mois novembre 1962, date à laquelle commencent ces tableaux, et le début du mois de novembre 1963 [ADG CA 1390]. Ces données, qui suscitent de coriaces difficultés méthodologiques que l'on ne peut détailler ici, permettent de mettre en évidence l'existence, dans cette première période, de trois phases. La première phase s'étale de l'installation des premières familles à la toute fin du mois d'octobre au début du mois du janvier.

Durant cette période, les arrivées sont massives. Le 30 novembre, la population s'élève à 4 420 personnes. Le 5 janvier, elle atteint son maximum avec 5 503 personnes. La seconde phase s'étend du mois de janvier au mois de mai 1963. L'effectif des personnes hébergées diminue alors très fortement : le 3 mai, le camp compte 2 510 personnes. Plus de la moitié de la population a donc déjà été recasée. La troisième phase, du mois de mai au mois de novembre 1963, se caractérise par la poursuite de ce mouvement de décrue, à un rythme toutefois plus lent. La population résidante reste à peu près constante jusqu'au début du mois de juillet avant de diminuer pour atteindre, le 9 novembre, 908 personnes (les effectifs ne dépasseront jamais, par la suite, ce seuil). Au-delà de simples comptages, ces données permettent de montrer que l'évolution générale de la composition de la population de Saint-Maurice-l'Ardoise est intimement dépendante de l'évolution de la catégorie des hommes célibataires. Très nombreux au début de la période, ils seront assez vite recasés par l'administration du camp. Alors qu'ils représentent exactement les deux tiers des hommes au 24 novembre 1962, leur part chute à moins d'un cinquième (19,2 %) un an plus tard, le 9 novembre 1963. Cette évolution, qui est la plus visible, entraîne avec elle toute une série de conséquences et contribue à modifier en profondeur la composition globale de la population. Ainsi, alors que les femmes et les enfants ne représentent que 55,6 % de la population totale en novembre 1962, leur part atteint plus des trois quarts de la population totale (75,7 %) en novembre 1963. De façon significative, le rapport de masculinité des adultes, très déséquilibré dans les premières semaines, tend ainsi à se réduire au fil des mois, passant de 262 hommes pour 100 femmes en novembre 1962 à 115 hommes pour 100 femmes en novembre 1963.

Hébergés et recasés. Les facteurs sociologiques de la mobilité

Deux groupes peuvent donc être distingués : ceux que l'administration parvient à recaser et ceux qui, au contraire, continuent de résider dans le camp. Les données que nous avons collectées permettent de comparer les propriétés de ces deux groupes et, par là, de mettre en lumière certains des déterminants sociaux du recasement. Cette comparaison fait apparaître une série d'oppositions systématiques (cf. tableau 3) :

TABLEAU 3 : PRINCIPAUX INDICATEURS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
 PRESENTE ET DE LA POPULATION RECASEE (NOVEMBRE 1962-NOVEMBRE 1963)
 [ADG CA 1390]

	Population présente	Population recasée
Taux de célibat des hommes	69	216
Part des femmes et enfants dans la population totale	69,2 %	57,3 %
Rapport de masculinité des adultes	151	262
Nombre d'enfant par femme	2,3	2,2

On mesure encore combien ce sont les trajectoires des hommes célibataires qui provoquent ces écarts. Alors que l'on compte, sur la période, 69 célibataires pour 100 mariés dans la population présente, on en compte 216 pour 100 mariés dans la population recasée (il y a, autrement dit, trois fois plus de célibataires parmi les recasés que parmi les hébergés). La part des femmes et des enfants dans la population totale présente, de fait, les mêmes écarts : alors qu'ils représentent près de 70 % de la population résidante, femmes et enfants ne constituent que 57,3 % des recasés. Le rapport de masculinité des adultes est un autre moyen de mesurer cette dissymétrie : alors que l'on dénombre, en moyenne, 151 hommes pour 100 femmes parmi les présents, on compte 262 hommes pour 100 femmes chez les recasés. De façon moins nette mais toutefois significative, le nombre moyen d'enfants par femme présente un très léger écart : 2,3 pour les femmes qui résident dans le camp contre 2,2 pour les femmes recasées. Le fait d'être célibataire constitue donc un facteur propice au recasement, tout comme l'est sans doute le fait, pour ceux qui ont des familles, d'avoir un faible nombre d'enfants. La mobilité dépend ainsi directement, et sans véritable surprise sociologique, de caractéristiques liées au statut matrimonial et à la composition des familles. Mais, en réalité, les écarts entre ces deux groupes sont beaucoup plus forts, les recasements ne constituant pas, en effet, un ensemble homogène et cohérent. Qu'y a-t-il de commun, en effet, entre une veuve, un retraité ou un infirme transféré à Bias, un jeune homme célibataire parti dans le secteur de l'industrie ou du bâtiment et une famille réinstallée dans un hameau de forestage ?

En 1965, un rapport du Gouvernement fournit des données générales sur la totalité des recasements effectués par les administrations des camps. Sur les 13 001 chefs de familles recasés (représentant 41 342 personnes), 7 053 l'ont été dans le secteur industriel (54,2 %), 2 189 dans des chantiers forestiers (16,8 %), 2 125 dans des professions diverses (16,2 %), et seulement 1 634 dans le secteur agricole (12,6 %). Si on calcule la taille des familles recasées dans ces différents secteurs, on observe de très nettes variations : alors que les chantiers forestiers ont été le lieu

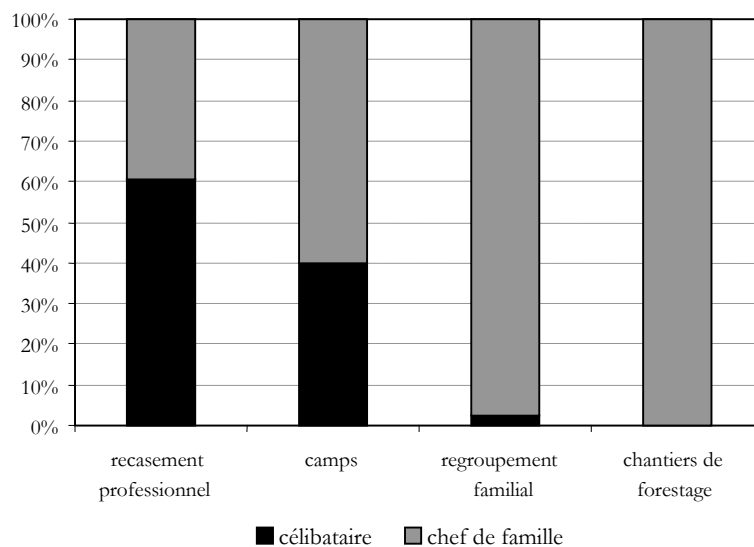
de recasement de familles entières (4,5 personnes par famille), c'est à l'inverse dans l'industrie que l'on trouve les familles les moins nombreuses (2,4 personnes) ou, ce qui revient au même, le plus grand nombre de célibataires. Les secteurs de l'agriculture et les « professions diverses » se situent dans une position intermédiaire. Le faible nombre de familles recasées dans le secteur agricole a constitué, à l'époque, une véritable surprise pour les pouvoirs publics. Il paraissait en effet évident que l'agriculture était la destination idéale pour ces anciens paysans qui, en Algérie, avaient élevé du bétail, travaillé la terre et parfois la vigne pour les colons, et qui ne disposaient le plus souvent d'aucune qualification professionnelle. Ainsi, dès les premiers mois qui suivent leur arrivée, des efforts sont entrepris pour diriger ces familles vers le secteur agricole. Pourtant, ces autorités constatent très rapidement que ces recasements restent peu nombreux, la plupart préférant s'orienter vers le secteur industriel où elles sont pourtant moins qualifiées. Malgré l'insistance des autorités, tant au niveau gouvernemental qu'au niveau local de la direction des camps ou des services chargés du recasement, l'agriculture ne suscite que peu d'enthousiasme. Les pouvoirs publics ne percevaient pas, alors, que les raisons de cette désaffection étaient très anciennes. La crise de l'agriculture qui s'était durablement installée en Algérie avait considérablement modifié le rapport à la terre et les regroupements de population effectués pendant la guerre avaient encore accentué ce processus⁷. Au cours des années cinquante, l'agriculture était ainsi devenue de moins en moins attractive (en particulier chez les jeunes), « l'esprit paysan » et les valeurs qu'il incarnait ayant été progressivement détrônés par la recherche d'un travail salarié en ville ou, pour certains, en métropole. Après le rapatriement, la majorité des familles ou des personnes isolées vont ainsi choisir de préférence le secteur industriel, quand bien même elles se trouvaient, faute de qualification, peu armées pour faire face aux difficultés que ce choix comportait, et aussi en position de faiblesse par rapport aux migrants eux aussi venus d'Algérie, mais plus jeunes et plus qualifiés.

Les données dont on dispose pour Saint-Maurice-l'Ardoise permettent de saisir de manière plus détaillée ces différentes modalités de recasement et les caractéristiques de ceux qu'ils ont concernés. Au niveau le plus général, quatre types de destination peuvent être distingués. L'essentiel des recasements s'effectue dans le secteur professionnel (70,7 %), les autres recasements s'effectuant dans les camps (la quasi-totalité à Bias) (15,6 %), dans les chantiers de forestage (9,4 %) ou par regroupement familial (4,4 %). Mais cette répartition varie considérablement selon le statut matrimonial : alors que les recasements professionnels concernent

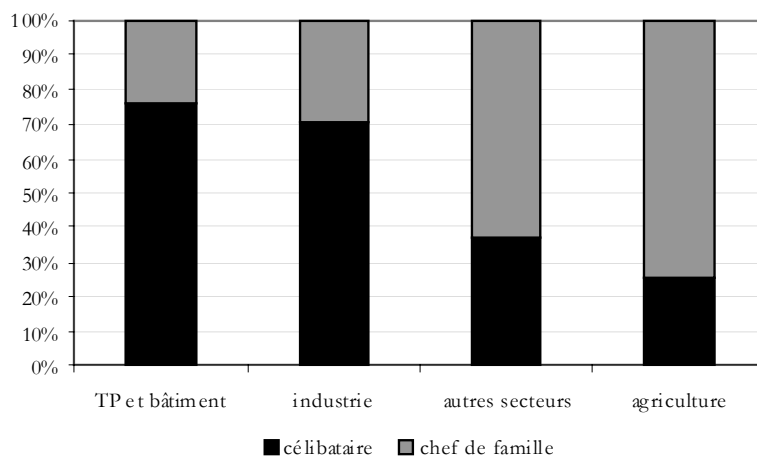
⁷ Pierre Bourdieu, Abdemalik Sayad, *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Editions de Minuit, collection « Grands documents », 1964.

principalement les célibataires (63,7 %), leur part est à l'inverse minoritaire dans le cas des regroupements familiaux (29,4 %) et ils sont quasiment absents du dispositif de recasement dans les hameaux forestiers (1,8 %) qui apparaissent alors comme le seul moyen de donner du travail aux hommes tout en préservant l'unité des foyers et en assurant un suivi social de cette population. Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux recasements professionnels, en distinguant plusieurs secteurs, on constate que c'est le secteur industriel (53,5 %) et celui des travaux publics et du bâtiment (26,6 %) qui attirent la majorité des hommes, devant l'agriculture (15,0 %) ou les autres emplois dans le secteur professionnel (4,8 %). Mais, là encore, de fortes variations apparaissent selon le statut matrimonial : c'est en effet dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ainsi que dans le secteur industriel que l'on trouve principalement les célibataires (respectivement 76,0 % et 70,6 %), alors qu'ils sont minoritaires dans celui de l'agriculture (25,6 %) (cf. graphiques 1 et 2).

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DES HOMMES RECASES PAR SECTEUR SELON LE STATUT MATRIMONIAL [ADG CA 1390]



GRAPHIQUE 2 : REPARTITION DES HOMMES RECASES PAR SECTEUR PROFESSIONNEL SELON LE STATUT MATRIMONIAL [ADG CA 1390]



Ce sont, au fond, les mêmes logiques qui orientent les recasements. De même que le recasement dans les hameaux de forestage n'a concerné que des familles, celles-ci sont encore majoritairement concernées par les recasements dans le secteur de l'agriculture. A l'inverse, les hommes célibataires qui constituent la part la plus importante des recasements professionnels s'orientent, à l'intérieur de ceux-ci, principalement vers les secteurs de l'industrie, du bâtiment ou des travaux publics. Ce qui est en jeu, ce n'est pas tant un différentiel de qualification qui pousserait les uns et les autres dans des directions différentes. C'est avant tout la taille des familles qui détermine ces différentes modalités de recasement : aux hommes mobiles que sont les célibataires, aptes à travailler dans des secteurs qui impliquent une forte mobilité géographique et un mode de vie urbain, s'opposent ainsi les hommes mariés ayant à leur charge une famille. L'analyse de la mobilité géographique confirme cette hypothèse. Si on isole les hommes recasés dans le secteur professionnel pour éviter les artefacts statistiques liés à la co-variation de certaines modalités (par exemple le fait que les déplacements vers l'Aquitaine correspondent tous ou presque à un recasement à Bias), on observe que les célibataires sont plus mobiles que les mariés : 64,7 % d'entre eux quittent la région Languedoc-Roussillon contre seulement 36,3 % des chefs de famille.

On voit combien furent diverses les trajectoires de ceux qui quittèrent Saint-Maurice-l'Ardoise entre novembre 1962 et novembre 1963. C'est dire que loin d'avoir constitué un ensemble parfaitement homogène, Saint-Maurice-l'Ardoise fut un lieu où coexistèrent, durant quelques semaines ou quelques mois, des

familles ou des personnes isolées que tout allait, par la suite, séparer. C'est dire aussi combien est historiquement fautive l'image d'un camp dans lequel la population aurait été retenue prisonnière, quand on constate que l'activité principale de l'administration fut, pendant des mois, de faire sortir cette population en contournant les multiples obstacles auxquels elle se trouvait confrontée (manque de qualification, rivalités entre Algériens et harkis dans certaines zones industrialisées, inertie des pouvoirs publics, etc.). Cette première période permet en outre de saisir combien les caractéristiques sociales des individus continuent d'orienter leurs trajectoires et, en particulier, leurs chances de quitter le camp pour occuper, ailleurs, un emploi. En ce sens, la guerre et les circonstances dramatiques du rapatriement n'auront pas pesé de façon identique sur les trajectoires des individus qui composent cette population. Il est, dans cette mesure, nécessaire de relativiser le poids des facteurs proprement historiques pour montrer combien la mobilité des familles ou des personnes isolées est liée aux variables sociologiques les plus classiques. On est dès lors conduit à penser comme distincts les séquences et les groupes qui composent cette histoire. Si les « rapatriés officiellement » ne constituent qu'une partie des Français musulmans rapatriés, si ceux qui ont transité par les camps ne forment qu'une fraction de ces rapatriés officiels, si les résidants de Saint-Maurice-l'Ardoise composent encore, dans ce sous-ensemble, un groupe particulier, ce dernier n'en reste pas moins hétérogène. Et si l'on peut distinguer ceux qui seront durablement hébergés de ceux qui, au bout de quelques jours, quelques semaines ou quelques mois, seront recasés, ces derniers ne constituent pas non plus un ensemble cohérent, tant les destinations de ces recasements varient du tout au tout. A trop rassembler les uns et les autres dans un même groupe dont on postule la similitude du passé et dont on affirme la commune identité, on passe à côté de la complexité de cet ensemble dont il faut rappeler à quel point sa formation était improbable.

Sédentarisation et dégradation de la situation (1964-1975)

C'est donc à partir du milieu de l'année 1963 que Saint-Maurice-l'Ardoise commence à prendre le visage qui sera le sien pour les années à venir, cette évolution sociologique s'achevant à la fin de l'année 1964 avec le transfert des familles auparavant hébergées à Rivesaltes. Le renouvellement de la population est massif : les anciens de l'Ardoise représentent, à la fin de l'année 1964, moins de deux résidants sur dix (16,3 %). On pourrait, dès lors, s'attendre à une modification brutale du profil de la population. Celle-ci, en réalité, reste limitée. Beaucoup de choses ne changent pas, ou peu, qu'il s'agisse de la part des enfants dans la population totale (qui passe de 58 % avant le transfert des familles de Rivesaltes à 59 % après leur installation), du rapport de masculinité des adultes

(48 hommes pour 100 femmes avant, 60 ensuite) ou de la part des mariés parmi les hommes (qui évolue de 73,3 % à 82,4 %). En réalité, les évolutions se situent beaucoup plus en profondeur. Si l'ensemble de la population reste considéré comme « incasable », elle ne l'est pas exactement pour les mêmes raisons avant et après l'arrivée des familles de Rivesaltes. On observe ainsi, d'une part, une nette diminution de la part des veuves ou des femmes seules (qui passe de 33,9 % à 21,4 %) qui se répercute directement sur la part des foyers dirigés par cette catégorie (de 59,6 % à 36,1 %), de même qu'une forte chute de la part des foyers dont une des personnes est malade (de 33,0 % à 11,4 %). D'autre part, on constate une augmentation brutale de la part des foyers dirigés par un « incasable » (de 7,3 % à 52,5 %). Sachant que le camp n'a pas, à cette période, enregistré de départs, c'est donc bien le renouvellement de la population avec les arrivées massives en provenance de Rivesaltes qui engendre ces évolutions internes. Par la suite, les caractéristiques de cette population ne vont que marginalement évoluer, même si, jusqu'à la toute fin des années soixante, quelques personnes libérées des prisons algériennes continuent de rejoindre la France, occasionnant de nouvelles arrivées dans le camp. C'est sur ces bases sociologiques que le camp va vivre durant les années qui suivront.

De la fin des années soixante au milieu des années soixante-dix, Saint-Maurice-l'Ardoise connaît une lente dégradation qui, année après année, rend les problèmes de plus en plus aigus et difficiles à gérer. Cette évolution semble d'ailleurs toucher tous les aspects de la vie quotidienne et du fonctionnement du camp. Certes, certains aspects de la situation ne sont pas nouveaux : isolement géographique, stricte discipline, précarité des installations, etc. Mais à mesure que les années passent et que les problématiques évoluent, ce mode de fonctionnement marqué par les héritages du passé devient de plus en plus injustifié et suscite, tant de la part d'une fraction du personnel que de celle des habitants eux-mêmes, en particulier des enfants, des réserves et des critiques grandissantes. L'analyse de cette dégradation progressive est permise par la profusion de rapports écrits tout au long de la période, émanant d'acteurs variés : membres du personnel de la Cité (Directeurs, assistantes sociales, éducateurs), membres de la Préfecture, de la Gendarmerie, élus locaux, inspecteurs de l'Education nationale ou du S.F.I.M., membres de la D.A.S.S., etc. En ne retenant que les plus détaillés et les plus instructifs, on en compte près d'une vingtaine répartis en juin 1968 et novembre 1976, dont certains atteignent une trentaine de pages. Ces sources, d'une extrême richesse, permettent de suivre de très près l'évolution interne du camp.

La dégradation affecte d'abord les installations et les logements : malgré les travaux de rénovation ou d'entretien régulièrement entrepris, le camp est au début

des années soixante-dix dans un état largement délabré. Au-delà des installations elles-mêmes, c'est la situation générale de ces familles qui, depuis une décennie, n'a pas beaucoup évolué. Leur isolement, en particulier, est toujours aussi fort et devient, avec le temps, de plus en plus problématique pour les jeunes qui vivent encore largement coupés du monde extérieur. Mais le principal problème que rencontre l'administration du camp réside dans la dégradation de la santé physique et mentale des résidants. L'évolution du regard que l'administration porte sur eux a d'ailleurs changé. Vus comme des « incasables » jusqu'au milieu des années soixante, selon une grille de perception directement issue du monde du travail, ce regard bascule progressivement dans le registre de l'assistance à une population souffrant de handicaps physiques ou mentaux. De façon significative, le problème du « pourcentage anormalement élevé des malades mentaux » n'est soulevé en tant que tel qu'à la fin des années soixante et de nombreux rapports témoignent alors de l'ampleur du phénomène. En 1973, 13 % de la population adulte est concernée, dont la moitié est jugée « dangereuse en période de crise ». Près d'un quart des enfants (23,2 %) vit sous l'autorité de ces malades qui sont, pour l'écrasante majorité d'entre eux, des hommes relativement âgés (43 ans en moyenne). Les célibataires sont les plus touchés : alors qu'ils représentent à cette date 11,1 % des hommes, ils constituent 26,3 % des hommes malades. Les séjours en hôpital psychiatriques se multiplient (1,7 en moyenne, 2,3 pour les « dangereux en pleine crise ») au point qu'en quelques années le camp est devenu, comme on le lit alors dans la presse, « le plus gros pourvoyeur de l'hôpital psychiatrique d'Uzès » (*Midi-Libre*, 3 novembre 1974). Cette dégradation générale aura des effets particulièrement néfastes sur les jeunes. Comme l'écrit Anne Heinis en février 1973, « si l'on se rappelle que dans cette Cité, la grande majorité des hommes ne travaille pas et qu'ils vivent d'assistance, que les enfants, compte tenu de l'isolement géographique, n'ont guère d'autre modèle sous les yeux que celui de ces hommes diminués sur tous les plans, amers, aigris, on se demande avec angoisse quelle image ils emporteront de leur enfance et quelle préparation à la vie réelle on leur aura donnée ? » [ADG CA 2390].

CONCLUSION

Cette dégradation de la situation à l'intérieur du camp ne constitue pourtant que l'aspect le plus visible d'un processus, beaucoup plus large, qui aboutit à la crise de l'été 1975 et la fermeture du camp. Ces dernières années auront été marquées par la détérioration générale des relations parmi ceux qui vécurent, au quotidien, la réalité du camp. Entre les résidants eux-mêmes, tout d'abord, l'ensemble des relations traditionnelles entre époux, entre familles, entre parents et

enfants semblant avoir progressivement vacillé dans un état que Durkheim n'aurait certainement pas eu de réticence à appeler « pathologique ». Entre les membres du personnel, ensuite, les tensions latentes s'étant, à la faveur des crises successives, transformées en conflits ouverts. Entre ce personnel et les résidants, enfin, l'isolement ayant favorisé la reproduction de pratiques directement héritées de la période coloniale jusqu'à ce qu'au début des années soixante-dix celles-ci suscitent de plus en plus de critiques ouvertes. Cette détérioration affecte enfin les localités voisines qui peu à peu abandonnent l'enthousiasme et la générosité dont elles avaient fait preuve lors de l'installation de ces familles et finissent par ne plus souhaiter que la disparition de ce qui, en l'espace d'une quinzaine d'années, était devenu un « fardeau ». Ces dernières années, en somme, traduisent de façon dramatique les effets qu'ont les situations transitoires quand elles deviennent, le temps passant, irréversibles.

SOURCES

On ne présente ici que les sources archivistiques utilisées dans le cadre de l'enquête, renvoyant à celle-ci pour une présentation de la bibliographie mobilisée.

Archives Départementales du Gard (ADG)

- 1066W1 à 1066W93 – Dossiers administratifs harkis, 1965 à 1975
- 1073W24 – Harkis (camp de l'Ardoise, reclassement) 1975 à 1977. Cabinet Préfet, versement 18.10.1988
- 1075W199 – ONASEC. Plan objectif 10 000 harkis. Année 1986. Recensement harkis
- 1075W200 – Départ harkis Saint-Maurice-l'Ardoise. Frais de départ. Avril 1975
- 1075W201 – Aide à l'accession à la propriété des anciens harkis de F. M. Rapatriés. Dossiers A à Z. Années 1976 à 1982
- 1075W202 – Aides à l'amélioration de l'habitat ancien des anciens harkis. 1976 à 1982, dossiers A à E
- 1075W203 – Aides à l'amélioration de l'habitat ancien des anciens harkis. 1976 à 1982, dossiers F à Z
- 1075W204 – Transferts de dossiers
- 1075W205 à 1075W256 – Dossiers individuels alphabétiques de secours attribués aux rapatriés harkis (1972-1985)
- CA 1390 – Affaires musulmanes : situation effectifs de Saint-Maurice-l'Ardoise jusqu'au 9 janvier 1963
- CA 1401 – Rapports journaliers de police, 1963
- CA 1412 – Chrono 1-1-62 au 31-12-62
- CA 1463 – Enquête : Légion d'honneur militaire. 1961, 1962, 1963
- CA 1537 – Rapports journaliers de police : Nîmes, Alès, La Grande Combe, Beaucaire, 1964
- CA 1559 – Rapatriés (antérieur à 1964)
- CA 1560 – Rapatriés relogés (antérieur à 1964)
- CA 1564 – Affaires musulmanes (antérieur à 1964)
- CA 1565 – Affaires algériennes, 1963
- CA 1567 – OAS CARS Saint-Maurice-l'Ardoise Evasion Chrono et Services médicaux
- CA 1568 – OAS CARS Saint-Maurice-l'Ardoise Matériel Divers aménagements et liquidation du Centre
- CA 1569 – OAS CARS de Saint-Maurice Etats divers et visites aux assignés
- CA 1570 – OAS CARS de Saint-Maurice. Dossiers des assignés
- CA 1571 – OAS CARS de Saint-Maurice. Dossiers du personnel

CA 1587 – Rapports journaliers de police : Nîmes, Alès, La grande Combe, Beaucaire, 1965

CA 1643 – Chrono M. Quiot (1964-1965), Mme Heinis (1964/65/66)

CA 1655 – Légion d'honneur (à titre militaire) et médaille 1964-1965

CA 1661 – Rapatriés. Demandes de logements jusqu'en 1965. Relogés jusqu'en 1965. Divers

CA 1663 – Affaires musulmanes : ventes d'armes de chasse 1964. Rapports de police 1964-1965. Elections assemblée législative algérienne 1964-1965. Commandant Réal. Divers 1964-1965.

CA 1675 – Police : rapports semestriels annuels 1966-1967

CA 1715 – Rapatriés nominatifs jusqu'en 1965

CA 1845 – Centre de transit de Lascours. Cité d'accueil de Saint-Maurice-l'Ardoise, 1962 à 1969

CA 1949 – Anciens combattants d'Afrique du Nord 1966-1972

CA 1950 – Anciens combattants morts en Algérie 1956-1972

CA 1951 – Anciens combattants associations 1963-1973

CA 1974 – Affaires musulmanes, 1965-1972

CA 1975 – Affaires musulmanes, 1964-1972

CA 2170 – Cité d'accueil de Saint-Maurice et de Château Lascours. Travaux divers et marchés

CA 2171 – Cité d'accueil de Saint-Maurice et de Château Lascours. Travaux divers et marchés

CA 2172 – Aménagement de la Cité d'accueil de l'Ardoise

CA 2173 – Harkis. Option nationalité française

CA 2174 – Correspondances divers Harkis. Janvier à décembre 1966

CA 2175 – Harkis cas sociaux

CA 2176 – Harkis Saint-Maurice. Affaires diverses

CA 2177 – Hameau de forestage de Villemagne. Divers

CA 2178 – Hameau de forestage de Villemagne. Divers

CA 2179 – Hameau de forestage de Villemagne. Recettes et dépenses

CA 2180 – Affaires musulmanes

CA 2181 – Affaires musulmanes

CA 2182 – Affaires musulmanes

CA 2183 – Action sociale en faveur des femmes musulmanes

CA 2184 – Admission en France des familles de travailleurs algériens et supplétifs. Circulaires

CA 2185 – Enfants scolarisés

CA 2187 – Centre d'accueil d'hébergement

CA 2229 – Relogement des rapatriés. Logement des musulmans

CA 2390 – Chrono de Mme Heinis, 67-74

CA 2430 – Rapports annuels de police année 1976

CA 2472 – Cité d'accueil de Saint-Maurice-l'Ardoise

CA 2473 – Cité d'accueil de Saint-Maurice-l'Ardoise

CA 2474 – Cité d'accueil de Saint-Maurice-l'Ardoise

CA 2475 – Cité d'accueil de Saint-Maurice-l'Ardoise

CA 2493 – Attentats par explosifs. Sous-préfecture Alès 1975. Licenciement Mme Martini agent vacataire. Saint-Maurice-l'Ardoise. Recours Wizemberg.

Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT)

Série 1H (Guerre d'Algérie)

1H 1170 – Harkis / Installation en métropole. Coupures de presse sur l'installation des harkis en métropole en 62-63

1H 1260-2 – Français de souche nord-africaine. Avenir et recasement des harkis : directives sur leur rapatriement en métropole, 1962-1963

1H 1260-3 – Français de souche nord-africaine. FNSA menacés demandant leur rapatriement en métropole : listes nominatives par CA et dossiers individuels

1H 1396-2 – Centres militaires de formation professionnelle. Formation des FSNA dans des centres militaires de formation professionnelle à Rivesaltes, Fontenay-le-Comte, Alençon.

1H 1397-8 – Transfert en métropole des harkis menacés. Transfert en métropole des harkis, de civiles FSNA, sécurité et encadrement dans les camps d'hébergement, réorganisation et transfert en métropole des régiments de tirailleurs

1H 1397-9 – Transfert en métropole des harkis menacés. Transferts nominatifs en métropole de harkis ; rapatriements sanitaires 62-63

1H 1794-2 – Transfert en métropole des harkis menacés. Personnes menacées : recueil et rapatriement en métropole des personnes menacées (mai 62-nov 63) et coupures de presse sur les harkis (sept 62-mars 63)

1H 2028-5 – Harkis / Emploi. Notamment : avenir des harkis et rapatriement en métropole 57-62

1H 2090-4 – Harkis / aide accordée aux supplétifs de retour à la vie civile. Notamment : aide accordée aux supplétifs harkis et moghaznis de retour à la vie civile, 1962

1H 2178 – Transfert en métropole des harkis menacés. Rapatriement des familles par anticipation (62-63) et rapatriement de personnes menacées (63-64)

1H 2457-1 – Français de souche nord-africaine / situation après l'autodétermination. Notamment : recasement des familles de militaires après leur libération, situation des FNSA après l'autodétermination, protection et recasement d'anciens militaires

1H 2467 bis 1 – Harkis / Recasement. Notamment : reclassement des harkis, formation à des activités manuelles ou administratives, 1961-1962

1H 2485-2 – Camps de regroupement / Coupures de presse. Coupures de presse sur les réfugiés, les camps de regroupement et les SAS, 1959

1H 2742-1 – Rapatriement de militaires menacés. Mesures de sécurité des personnels des organismes de renseignement menacés par le FLN, rapatriement de militaires activistes, 1962

1H 2745-1 – Transfert en métropole des harkis menacés. Notamment : rapatriement de réfugiés européens et de musulmans menacés

1H 2772-3 – Harkis / gestion. Emploi, gestion et administration des harkis, avenir des harkis après le cessez-le-feu en 62

1H 2789-6 – Transfert en métropole des harkis menacés. Organisation du rapatriement des FSNA vers la métropole en 62

1H 2789-7 – Transfert en métropole des harkis menacés. Liste des réfugiés FSNA demandant leur évacuation vers la métropole 1962

1H 2799-5 – Transfert en métropole des harkis menacés. Directives sur la protection, l'hébergement et les conditions de transfert vers la métropole d'ex-supplétifs et de leur familles, 1962

1H 2799-6 – Transfert en métropole des harkis menacés. Protection, hébergement, transfert en métropole par les FAFA de personnes menacées, 63-64

1H 2801-3 – Rapatriement de personnes menacées. Sécurité et rapatriement vers la métropole des FSNA et des FSE

1H 2964-8 – Protection des harkis menacés. Protection des ex-harkis, décembre 1962

1H 2984-2 – Transfert en métropole des harkis menacés. Directives sur le rapatriement, la sécurité et la protection des biens des FSE et FSNA, 62-63

1H 2984-3 – Transfert en métropole des harkis menacés. Listes et dossiers nominatifs : rapatriement, sécurité et protection des FSE et FSNA menacés

1H 2996-8 – Transfert en métropole des harkis menacés. Notamment : transfert en métropole des FNSA, 61-62

1H 3017-4 – Transfert en métropole des harkis menacés. Examen de la demande de rapatriement d'un harki, 63

1H 3018 – Transfert en métropole des harkis menacés. Fiche de renseignement de FSNA demandant leur rapatriement janvier mars 63

1H 3019-1 – Transfert en métropole des harkis menacés. Fiche de renseignement de FSNA demandant leur rapatriement avril octobre 63

1H 3040-8 – Transfert en métropole des harkis menacés. Rapatriement des FSNA en métropole en 62 (effectifs)

1H 3155-4 – Transfert en métropole des harkis menacés. Protection et rapatriement des harkis juillet décembre 62

1H 3155-5 – Transfert en métropole des harkis menacés. Demandes de rapatriement de militaires FSNA et de harkis, août 62-juillet 63

1H 3210-4 – Harkis / Enquête du Comité de la Croix Rouge. Enquête du Comité de la Croix Rouge internationale sur le sort des harkis et des disparus, 1963

1H 3229-6 – Transfert en métropole des harkis menacés. Demandes de protection et de rapatriement en métropole d'ex-harkis menacés, 63-64

1H 3488-2 – Transfert en métropole des harkis menacés. Rapatriement en métropole de supplétifs, de militaires et de civils FSNA menacés, 62

1H 3568 – Rapatriement de personnes menacées. Civils et militaires FSE et FNSA disparus ou enlevés par les rebelles ; rapatriement en métropole de personnes menacées ; relevé des exactions commises à l'encontre de civils FSE ou de membres des FAFA.

1H 3616-1 – Transfert en métropole des harkis menacés. Vérifier : action en faveur des harkis, militaires FSNA et leurs familles, 60-62

1H 3616-3 – Transfert en métropole des harkis menacés. Rapatriement en métropole de supplétifs, de militaires et de civils FSNA menacés, 62

1H 3932-2 – Transfert en métropole des harkis menacés. Rapatriement de civils et de FSNA menacés, 62

1H 4194 – Transfert en métropole des harkis menacés. Personnes menacées FSE et FSNA, transfert en métropole de supplétifs et harkis menacés, exactions commises contre les harkis 1962

1H 4214-1 – Action en faveur des Français de souche nord-africaine. Rapatriement des harkis menacés (1959-1962)

1H 4247-1 – Protection des harkis menacés. Protection des harkis et supplétifs menacés, 62

1H 4330-4 – Transfert en métropole des harkis menacés. Rapatriement et recasement en métropole de harkis menacés, 1962

1H 4341-4 – Transfert en métropole des harkis menacés. Recasement en métropole de harkis et civils FSNA menacés, 1962

1H 4352-3 – Transfert en métropole des harkis menacés. Rapatriement et recasement en métropole de harkis menacés, 1962

1H 4378-4 – Action en faveur des Français de souche nord-africaine. Organisation et hébergement des réfugiés FSNA, 1962

1H 4378-5 – Action en faveur des Français de souche nord-africaine. Hébergement des FNSA et des familles de harkis du 146^e régiment d'infanterie, 1962

1H 4400-3 – Action en faveur des harkis. Gestion des harkis, secours aux veuves, aides aux harkis menacés et attribution des primes de reconversion (57-62)

1H 4413-1 – Transfert en métropole des harkis menacés. Rapatriement en métropole de harkis menacés, 1962

1H 4506-2 – Transfert en métropole des harkis menacés. Rapatriement de FSNA menacés, photographies, 1958-62

1H 4769-8 – Harkis / Situation après le cessez-le-feu. Mesures applicables aux harkis et moghaznis après le cessez-le-feu en 1962

Série EMAT (Etat Major de l'Armée de Terre)

6T 775-2 – Harkis. Notamment : harkis et supplétifs, 61-63

7T 253 – FSNA / repliement d'Algérie. Dossiers 3 à 5 : rapatriement d'anciens supplétifs et leurs familles aux camps de Sissonne, du Larzac et à Saint-Maurice-l'Ardoise de 62 à 66.

7T 254 – FSNA / repliement d'Algérie. Transfert et regroupement des FSNA indésirables, 1957-62

7T 256 – Rivesaltes / Centre de formation professionnelle des FSNA. Création, dissolution des centres militaires de formation professionnelle (CMFP) de Rivesaltes, Fontenay-le-Comte et Alençon (1957-1969)

7T 257 – Rivesaltes / Centre de formation professionnelle des FSNA. Organisation, encadrement, stages du CMPF n°1 de Rivesaltes et n°2 de Fontenay-le-Comte, 1957-62 / Organisation à Roanne Mably d'un CMPF accéléré (1957).

7T 375 – Supplétifs d'Algérie. Dossier 2 : administration des harkis (1959-64)

8T 201 – Rivesaltes / Centre de formation professionnelle des FSNA. Notamment : dissolution du camp de Rivesaltes - Centre de promotion sociale (1964-1966)

10T 549-3 – Harkis / repliement d'Algérie. Immigration algérienne en France, fiches de renseignement et articles de presse concernant l'évolution (effectif et implantation) de la colonie algérienne en métropole, délinquance algérienne.

10T 561-3 – Harkis / repliement d'Algérie. Renseignements sur d'ex-supplétifs évadés des camps de détention algérien, rapatriement en France, 1966

13T 239 – Saint-Maurice-l'Ardoise / Camp d'anciens harkis. Dossier 7 : Gard. Voir "camp" (1946-1972).

13T 286 – Rivesaltes / camp Joffre. Pyrénées-Orientales : Rivesaltes (1954-1972)

14T 90 – Rapatriés d'Algérie. Dossier 3 : mesures diverses prises à l'égard des militaires rapatriés d'Algérie 62-63

14T 91 – FSNA / repliement d'Algérie. Dossier 5 : alimentation et hébergement des familles FSNA repliées d'Algérie 62-63

14T 92 – Rivesaltes / camps d'anciens harkis. Financement des camps de harkis de Rivesaltes et de SMA (1961-1963)

Fonds privés

Archives de la Coordination harka, Saint-Laurent-des-Arbres

Dossier de presse « Concernant la fermeture du camp ».

Dossier de presse « Le camp après la fermeture ».

Ensemble de documents, rapports, articles, concernant les Français musulmans rapatriés, dont « L'historique du camp d'après le témoignage de Monsieur Chevalier, maire de Saint Laurent des Arbres » [s.d.].

Archives personnelles d'une ancienne institutrice de Saint-Maurice-l'Ardoise

Dossier de presse constitué entre 1974 et 1977.